



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-POS-158

Déposé le : 02.02.16

Scanné le : _____

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Bas les armes !

Texte déposé

En une année, les permis d'armes délivrés dans le canton de Vaud, principalement pour des pistolets et revolvers, ont augmenté de 18.8%, en passant de 2'354 en 2014 à 2'796 en 2015. Ce nombre est le plus élevé depuis quatre ans. Il correspond à l'augmentation moyenne de 20% observée en 2015 en moyenne nationale. A ce jour, le registre cantonal des armes en décompte 87'028. Aujourd'hui, 4% des Vaudois possèdent une arme, chiffre sans doute inférieur à la réalité puisque toutes les armes ne sont pas enregistrées.¹

Selon les premiers éléments d'explication, la plus grande partie de cette hausse sensible de permis délivrés concerne des particuliers soucieux de leur sécurité personnelle et de celle de leur famille en lien avec la hausse des attentats terroristes, ou souhaitant se protéger en cas de cambriolage.²

N'ayant plus suffisamment confiance dans les forces de police, une partie de la population aspire à assurer elle-même sa propre protection. Pourtant, en Suisse, en cas d'agression ou de cambriolage, les règles sur la légitime défense ou l'état de nécessité sont strictes et doivent conduire la victime à faire appel en premier lieu aux forces de police.³

Par ailleurs, le 2 janvier 2016, le tir d'un avocat célèbre, victime d'un AVC, en direction de son aide-soignante, a interpellé beaucoup d'observateurs ne comprenant pas qu'un patient privé de tout ou

¹ Police cantonale, Communiqué de presse, 29 janvier 2016.

² Tages Anzeiger, Schütze sich, wer kann, 21 janvier 2016.

³ Art. 15-18 CP.

partie de sa capacité de discernement, soit autorisé à porter une ou plusieurs armes à feu sans que l'équipe médicale puisse apparemment l'en empêcher.

Selon une étude internationale de 2012, la Suisse, se positionnait comme le 3^e pays au monde avec la plus forte proportion de propriétaires d'armes à feu et le 2^e pays développé avec le plus d'homicides par armes à feu.⁴ Nous savons donc qu'il existe un lien étroit entre le nombre d'armes à feu en circulation et le nombre d'homicides.

Les Etats qui se sont engagés sur la voie d'une politique active de désarmement de leur population civile ont pu en peu de temps réduire sensiblement et durablement le nombre d'homicides et d'accidents. À titre d'exemple, l'Australie, en 1996, à la suite d'une tuerie provoquant la mort de 35 personnes a entrepris une politique particulièrement offensive portant sur le rachat des armes en circulation, sur un contrôle plus strict des transactions et sur la restriction des motifs de possession d'armes. En dix ans, ce programme a permis le rachat de 600'000 armes, soit 1/5 des armes en circulation entraînant une diminution du nombre d'homicides et de suicides par armes à feu de l'ordre de 60%.

En 2013, une telle opération de rachat des armes, par ailleurs prônée notamment par le criminologue Martin Killias, avait été brièvement envisagée. En définitive, l'opération Vercingétorix a pourtant été lancée sans incitation de ce type. D'abord conçue comme une collecte mensuelle des armes privées et démilitarisées, en 2015, Vercingétorix se limitait à cinq demi-journées de collecte annuelle, dans cinq emplacements à travers le canton.⁵

Dans son programme de législature, le Conseil d'Etat affichait sa détermination à lutter contre l'augmentation des violences et pour le renforcement de la sécurité.⁶ La recrudescence des armes délivrées et du nombre d'armes en circulation, à son niveau le plus élevé depuis 2011, incitent à s'inspirer des programmes de désarmement de la population ayant fait leurs preuves dans d'autres Etats et à tout mettre en œuvre pour infléchir cette hausse.

Par conséquent, les député-e-s soussigné-e-s prient le Conseil d'Etat d'étudier toutes les mesures susceptibles de réduire sensiblement et durablement le nombre d'armes en circulation et leurs détenteurs et en particulier :

1. le lancement d'une vaste campagne d'information et de prévention destinée à inciter les détenteurs de tous types d'armes à feu à les restituer et à dissuader tout requérant potentiel de s'en procurer
2. la mise en place d'un système de rachat d'armes par l'Etat de Vaud auprès de leurs détenteurs
3. l'obligation de restitution pour tous les patients ou résidents dans des établissements de soins, ainsi que pour les patients sous suivi psychiatrique et pour les personnes sous curatelle privées de discernement.

Nous demandons le renvoi du présent postulat à une commission.

Souhaite développer.

Jean Tschopp, député.

Lausanne, le 2 février 2016.

⁴ The Guardian, Gun homicides and gun ownership listed by countries, 22 juillet 2012 (chiffres tirés de l'Offices des Nations Unies contre le crime et la drogue).

⁵ Bureau d'information et de communication du canton de Vaud, La collecte d'armes prolongée en 2015, 18 mars 2015.

⁶ Programme de législature du Conseil d'Etat 2012-2017, 12 octobre 2012, mesure 1.2.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures



(b) renvoi à une commission sans 20 signatures



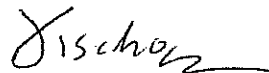
(c) prise en considération immédiate



Nom et prénom de l'auteur :

Tschopp Jean

Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

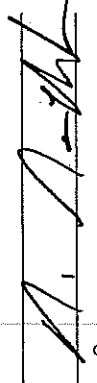
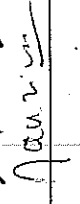
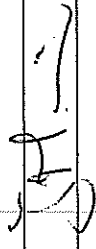
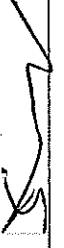
Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

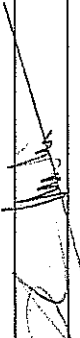
Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2016

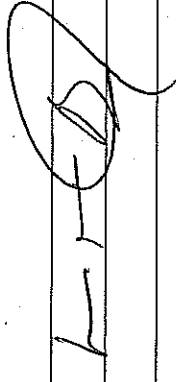
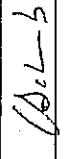
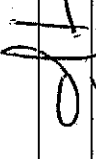
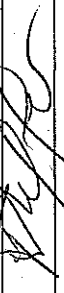
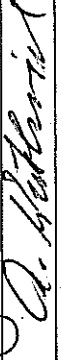
Aellen Catherine	Christen Jérôme	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Christin Dominique-Ella	Ehrwein Nihan Céline
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe	Epars Olivier
Aubert Mireille	Collet Michel	Favrod Pierre-Alain
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Baillif Laurent	Courdesse Régis	Freymond Isabelle
Bendahan Samuel	Cretegnny Gérald	Freymond Cantone Fabienne
Berthoud Alexandre	Cretegnny Laurence	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Blanc Mathieu	Crottaz Brigitte	Germain Philippe
Bolay Guy-Philippe	Cuérel Julien	Glauser Alice
Bonny Dominique-Richard	De Montmollin Martial	Glauser Nicolas
Bory Marc-André	Debluë François	Golaz Olivier
Bovay Alain	Décosterd Anne	Grandjean Pierre
Buffat Marc-Olivier	Deillon Fabien	Grobéty Philippe
Butera Sonya	Démétriades Alexandre	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Desmeules Michel	Haldy Jacques
Calpini Christa	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Capt Gloria	Devaud Grégory	Induni Valérie
Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel	Jaccoud Jessica
Chappuis Laurent	Donzé Manuel	Jaquet-Berger Christa
Cherubini Alberto	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Chevalley Christine	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chollet Jean-Luc	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Eggenberger Julien	Ehrwein Nihan Céline	Epars Olivier	Favrod Pierre-Alain	Ferrari Yves	Freymond Isabelle	Freymond Cantone Fabienne	Gander Hugues	Genton Jean-Marc	Germain Philippe	Glauser Alice	Glauser Nicolas	Golaz Olivier	Grandjean Pierre	Grobéty Philippe	Guignard Pierre	Haldy Jacques	Hurni Véronique	Induni Valérie	Jaccoud Jessica	Jaquet-Berger Christa	Jaquier Rémy	Jobin Philippe	Jungclaus Delarze Suzanne	Kappeler Hans Rudolf
--------------------	----------------------	---------------	---------------------	--------------	-------------------	---------------------------	---------------	------------------	------------------	---------------	-----------------	---------------	------------------	------------------	-----------------	---------------	-----------------	----------------	-----------------	-----------------------	--------------	----------------	---------------------------	----------------------

Liste des députés signataires – état au 12 janvier 2016

Keller Vincent	
Kernen Olivier	
Krieg Philippe	
Kunze Christian	
Labouchère Catherine	
Lio Lena	
Luisier Christelle	
Mahaim Raphaël	
Maillefer Denis-Olivier	
Manzini Pascale	
Marion Axel	
Martin Josée	
Mattenberger Nicolas	
Matter Claude	
Mayor Olivier	
Meienberger Daniel	
Meldem Martine	
Melly Serge	
Meyer Roxanne	
Miéville Laurent	
Miéville Michel	
Modoux Philippe	
Mojon Gérard	
Montangero Stéphane	
Mossi Michele	

Neyroud Maurice	
Nicolet Jean-Marc	
Oran Marc	
Papilloud Anne	
Pernoud Pierre-André	
Perrin Jacques	
Pidoux Jean-Yves	
Pillonel Cédric	
Podio Sylvie	
Probst Delphine	
Randin Philippe	
Rapaz Pierre-Yves	
Rau Michel	
Ravenel Yves	
Renaud Michel	
Rey-Marion Alette	
Rezso Stéphane	
Richard Claire	
Riesen Werner	
Rochat Nicolas	
Romano Myriam	
Roulet Catherine	
Roulet-Grin Pierrette	
Rubattel Denis	
Ruch Daniel	

Rydo Alexandre	
Schaller Graziella	
Schelker Carole	
Schobinger Bastien	
Schwaar Valérie	
Schwab Claude	
Sonnay Eric	
Sordet Jean-Marc	
Stürmer Felix	
Surer Jean-Marie	
Thalmann Muriel	
Thuillard Jean-François	
Tosato Oscar	
Treboux Maurice	
Trolliet Daniel	
Tschopp Jean	
Uffer Filip	
Venizelos Vassilis	
Voilet Claude-Alain	
Volet Pierre	
Vuarnoz Annick	
Vuillemin Philippe	
Wüthrich Andreas	
Wyssa Claudine	
Züger Eric	